

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 08 mars 2018

PRÉSENTS :

- M. HIRIGOYEN –*Maire de Mouguerre-*
- Mme HIRIGOYEN –*Adjointe aux affaires scolaires-*
- M. CARRERE-GEE –*Directeur de l'école-*
- Mmes LAYAN, DAVANT, GRAUBY, HIRIGOYEN, COUSTOURRET, HERVOUËT, WYSS, URCELAYETA, CAUHAPE –*Enseignantes*
- Mmes CAZEAUX, ELISSALDE, DESRAME, BROCHARD, HOLLINGSWORTH, MAYANA, MM CHALVET, DUFOUR, BONNAN, MENTA –*Parents d'élèves-*

Excusés :

- M. CAPDEPONT, *Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription d'Anglet.*
- Mmes DUPUIS, BOUCHET, LACOSTE, *Enseignantes*, M. LADEVESE, *Enseignant.*
- Mme BERARD, *Psychologue scolaire* et M. CLEDON, *Rééducateur au RASED Nive-Adour.*
- Mme THICOIPE, M. BRILLAND, *Parents d'élèves.*

Rappel de l'ordre du jour :

- Effectifs 2017-2018, prévisions 2018-2019 et mesure de carte scolaire.
- Déploiement du Plan Numérique pour l'Ecole
- Points sur les équipements et travaux en cours et prévus
- Projet Erasmus + 2018-2020
- Projets pédagogiques, sorties scolaires et classes de découverte prévus
- Photos scolaires, fête des mères et des pères
- Loto de l'école du 24 mars et fête scolaire du 29 juin.

1- Effectifs 2017-2018, prévisions 2018-2019 et mesure de carte scolaire:

L'école prévoit un effectif de 254 élèves à la rentrée 2018 (+ 6 TPS à partir de janvier 2019) dont 81 élèves bilingues. Au regard des effectifs d'enfants bilingues, l'Inspecteur d'Académie a décidé la fermeture d'un demi-poste de français et l'ouverture d'un demi-poste de basque. Il y aura donc à la rentrée 9 classes de français et 2 classes de basque. A ce jour, 20 nouveaux élèves se sont inscrits en Mairie pour la prochaine rentrée. On enregistre 2 élèves qui viennent d'arriver en CE2 et 2 départs en CM2.

2- Plan Numérique pour l'Ecole :

Comme déjà évoqué lors du 1^{er} Conseil d'Ecole, la municipalité a décidé de s'engager dans un plan d'équipement numérique à hauteur de 35.000 euros + 20.000 euros accordés par l'Etat. 80 tablettes Ipad vont équiper les 3 écoles publiques de la commune. L'école du Bourg recevra 45 tablettes-élèves et 10 tablettes-enseignants. Une fois les installations techniques réalisées d'ici quelques jours et les armoires de rechargement et de stockage installées, les Ipad seront déployés dans les 3 bâtiments de l'école. Les enseignants piloteront les tablettes des élèves qui circuleront de classe en classe selon les besoins. Des travaux individuels ou en petits groupes seront réalisés et le contenu des tablettes pourra être projeté au tableau via un vidéoprojecteur.

Toutes les tablettes seront préconfigurées et sécurisées directement par le constructeur. Les enseignants bénéficieront de 2 jours de formation concernant la maîtrise de ce nouvel outil ainsi que sur les différentes applications pédagogiques disponibles aussi bien en Élémentaire qu'en Maternelle.

Les membres du Conseil d'Ecole remercient la municipalité pour cet effort financier et ce volontarisme en matière d'équipement numérique.

3- Point sur les équipements et travaux en cours ou prévus :

- Au regard de l'équipement numérique mis en place, les enseignants ont souhaité que toutes les classes soient équipées de tableaux blancs type Velleda et de vidéoprojecteurs suspendus : la commande de 5 tableaux blancs triptyques, 1 tableau simple blanc et 4 vidéoprojecteurs a été validée par les élus et sera donc portée au budget 2018 (3355,26 €).
- La Mairie a fait établir des devis de stores afin d'occulter partiellement la lumière dans les classes lors des vidéoprojections mais aussi pour diminuer la chaleur. Il restera à déterminer quelles seront les classes à équiper prioritairement.
- Les sanitaires attenants à la classe des TPS-PS-MS (Mme Dupuis, Mme Coustourret) ont été rénovés : le lavabo central circulaire a été remplacé par un lavabo droit adossé au mur pour limiter les éclaboussures d'eau au sol rendant celui-ci très glissant. Le distributeur de savon et celui de papier ont aussi été déplacés. Le lavabo utilisé pour doucher les élèves en cas de nécessité sera remplacé par un plus grand (le nouvel installé étant trop petit... !).
- De par la loi, la Commune doit entreprendre une mise aux normes de l'école pour faciliter l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite : 60.000 € en 2018 et 60.000 € en 2019 permettront notamment d'élargir les portes des salles. La commune doit supporter seule cette charge financière, il n'y a pas de subvention de l'Etat pour ce poste budgétaire.
- Lors du Conseil des Délégués des Elèves de l'école, ceux-ci ont manifesté le souhait de faire installer un grand filet derrière les cages de football au fond de la cour pour éviter de perdre des balles ou des ballons. La Mairie étudiera cette question sachant que la pose de solides poteaux de fixation sera impérative. L'Ecole renouvellera également les jeux de cours dévolus à chaque classe élémentaire : ballons, balles, cerceaux, élastiques...qui seront transportés dans des caddies à roulettes (1 par classe). Un filet sera aussi installé sur l'anneau du panier de basket de la cour.
- M. Bonnan, membre du Conseil d'Ecole, propose plusieurs possibilités de « packs PPMS » (Plan Particulier de Mise en Sécurité) permettant de déclencher une sirène audible depuis plusieurs endroits de l'école, et se déclenchant grâce à différents modules utilisant la technologie à ondes radio. Légalement, il faudrait 2 sirènes distinctes : une pour le PPMS « intrusion » et une pour le PPMS « pollution ». La Mairie examinera ces propositions.

4- Projet Erasmus + 2018-2020:

Le 17 novembre dernier, les écoles de l'académie de Bordeaux ont reçu un courrier de M. le Recteur les invitant à s'engager fortement dans un projet d'échanges européens « ERASMUS + » qui, cette année, bénéficie d'une augmentation de subvention de 40%, d'un taux d'acceptation de dossiers augmenté et d'une procédure de candidature facilitée. La volonté de l'Europe est forte d'associer les écoles primaires en plus des établissements du secondaire ou universitaires, davantage concernés jusqu'à présent par ce programme.

Afin de développer notre ouverture à l'international, L'équipe enseignante a décidé de s'engager dans ce projet pour les années 2018-2020 en tant que « **coordonnatrice de projet** » et devra donc déposer un dossier complet pour le 21 mars. La réponse sera donnée par le comité ERASMUS en juillet prochain. La démarche consiste à définir une thématique commune entre plusieurs partenaires (jusqu'à 6 partenaires possibles). La subvention allouée peut aller jusqu'à **16500 € par an et par établissement partenaire**, pour couvrir les frais de projets et d'échanges (appelés « mobilités »).

L'école a retenu la thématique majeure suivante : « **partageons nos richesses: traditions festives et culturelles populaires du patrimoine européen** ». Cette thématique s'inscrit dans le cadre de l'année européenne du patrimoine culturel et rejoint l'axe 1 de notre Projet d'École : « favoriser des attitudes d'éveil et d'ouverture aux langues et aux cultures ». Nous y avons aussi adjoint 2 sous-thématiques de travail relatives au développement du numérique et à la lutte contre l'échec scolaire.

Afin de respecter le cahier des charges demandé et d'augmenter nos chances de sélection, nous avons retenu, parmi toutes les écoles qui souhaitaient travailler avec nous, 1 établissement français (**en Guadeloupe**) et 2 autres partenaires : 1 établissement **en Sicile (Syracuse)** et 1 établissement **aux Canaries** (Fuerteventura).

Ces 3 partenaires nous aident donc à constituer le dossier de candidature qui devra présenter toutes les activités que nous mènerons en commun au regard de nos 3 thématiques ainsi que les projets d'échanges d'élèves durant ces 2 années. La logique du programme ERASMUS reposant sur le principe d'élèves « ambassadeurs » qui sont missionnés par leurs pairs lors **des mobilités**, nous avons décidé de retenir **la classe d'âge des CE2 actuels** qui seront en CM1 l'an prochain puis en CM2 en 2019-2020 pour participer à ces mobilités. Ce groupe de 26 élèves sera divisé en 3 pour les mobilités : 1 groupe de 9 ira en Guadeloupe pendant 7 jours (janvier 2019), 1 groupe de 9 ira à Fuerteventura pendant 7 jours (mai 2019) et 1 groupe de 8 ira à Syracuse pendant 7 jours (octobre 2019), chaque groupe étant accompagné par du personnel de l'école (enseignant, ATSEM, animateurs, personnel de service...). A chaque mobilité, les 4 partenaires enverront une délégation sur place. La dernière mobilité est prévue à Mouguerre en mai 2020 lors de laquelle nous recevrons les élèves des 3 autres établissements partenaires.

En résumé, toute l'école participera au projet ERASMUS + pendant ces 2 années à travers diverses activités en commun et les élèves de 2009 (CE2 actuels) participeront aux mobilités. La Municipalité soutient notre projet et y sera pleinement associé (notamment par la création d'une Régie Municipale qui gèrera les fonds européens perçus, M. le Maire étant le représentant légal du projet). L'APE de notre école, les parents d'élèves et l'ensemble des personnels de l'école pourront aussi participer et contribuer à la réussite de nos initiatives. A noter que l'hébergement des élèves à l'étranger et à Mouguerre se fera dans des structures collectives (seuls les collégiens peuvent être accueillis dans des familles).

Si notre dossier de candidature est retenu, nous vous communiquerons tous les détails précis de notre projet finalisé à la rentrée 2018. Nous remercions M. Delgado, papa de Mattin et Mahé, correspondant Erasmus au Lycée Louis de Foix, pour son aide précieuse.

5- Projets pédagogiques, sorties scolaires et classes de découverte prévus :

- Tous les élèves de CP et de CE1 feront une sortie scolaire à l'Ecomusée de Marquèze le 03 juillet prochain. Ils se déplaceront en bus et participeront à divers ateliers (58 élèves).
- Les élèves de TPS-PS-MS-GS ont assisté à 2 spectacles à la Scène Nationale de Bayonne (« Lilelalolu » et « Pop'up ») et se sont rendus à la Médiathèque du centre-ville de Bayonne.
- Les élèves bascophones de PS au CE1 se sont rendus à la bibliothèque Ste-Croix (lecture de contes).
- Tous les élèves bascophones ont assisté à un spectacle théâtral en langue basque à Urcuit.
- Les élèves de CM1 et CM2 sont allés visiter une exposition à la Villa Beatrix Enea d'Anglet.
- Les élèves de CE2 et CM1 ont participé à une visite guidée du « Bayonne médiéval » organisée par l'Office du Tourisme.
- Les élèves de CM1 et CM2 ont assisté à un ciné-concert à l'Atalante : projection de 2 films d'Harold Lloyd accompagnés en direct par le Trio Belharra (piano, violon, violoncelle).
- Les élèves du CE2 au CM2 ont assisté à une séance du programme « Ecole et Cinéma » à l'Atalante de Bayonne (film « Jason et les Argonautes »).
- Les élèves de CP et de CE1 ont visionné le film « Le vent dans les roseaux » au cinéma l'Atalante de Bayonne.
- Les élèves de CM2 iront voir le spectacle de marionnettes « Les Misérables » au théâtre de Bayonne, ainsi qu'une exposition sur « les portraits » au Musée Basque et certainement une autre sur le « surréalisme » à Anglet.
- Le 29 janvier, tous les élèves du CP au CM2 ont brillamment couru lors du cross inter-écoles organisé au stade d'Ibusty (vidéo sur le site internet de l'école www.ecolemouguerrebouurg.fr).
- Enfin, tous les élèves ont participé au Carnaval, déguisés en costume libre, le 09 février et au carnaval basque traditionnel, déguisés en « zirtzil » le 1^{er} mars (San Pantzar).

6- Photos scolaires, fêtes des mères et des pères :

Mme Urruty, photographe professionnelle et maman d'élève de notre école proposera comme chaque année **la photo de classe**, certainement avant les vacances de Pâques. Un mot d'information en avisera les familles.

L'an passé, nous avons été interrogés sur la possibilité de proposer des **photos individuelles et/ou de fratries**. Trop compliqué à organiser sur le temps scolaire du fait du nombre important d'élèves, nous proposerons cette année, en accord avec la Mairie et Mme Urruty, la possibilité de venir entre 16h30 et 18h00 durant 3 ou 4 jours, dans une salle de l'école (certainement dans la salle du RASED, près de la bibliothèque) pour que les familles qui le souhaitent puissent accompagner leur(s) enfant(s) afin de réaliser ces photos. Une information complémentaire sera transmise ultérieurement mais l'accord de principe est acté.

L'équipe pédagogique a longuement débattu de la question de la confection de « cadeaux » pour la **fête des mères et des pères**. Est-ce le rôle de l'école de gérer cette fête qui relève de sentiments privés et qui a lieu un dimanche ? Comment gérer des cas qui viendraient se heurter à des situations familiales complexes ou douloureuses pour certains enfants ? Comment, pour autant, se détourner de cette tradition même si sa célébration ne fait bien sûr pas partie des programmes scolaires ? Il a été difficile d'apporter une solution unique voire parfaitement satisfaisante à toutes ces interrogations. En conséquence, comme l'an passé, l'équipe a décidé que les enseignants de Maternelle pourront proposer des activités plastiques en lien avec ces fêtes mais que rien de particulier ne serait organisé dans les classes d'Elémentaire.

7- Spectacle/Loto du 24 mars et Fête scolaire du 29 juin :

Cette année, tous les élèves de l'école bénéficient de l'apport pédagogique de Fanny Lehmann, intervenante de musique et, depuis janvier 2018, de Georges Tassy, animateur « cirque » de l'Ecole de Cirque « Circulons » d'Urt. Chaque classe aura eu 10 séances d'EPS autour des « arts du cirque », celles-ci aboutissant à une représentation associant la musique et le cirque, qui aura lieu le **samedi 24 mars** à la **salle Haitz Ondoan**, à partir de 16h30.

L'Association des Parents d'Elèves APE organisera, dans la foulée, à partir de 19h00, le traditionnel **LOTO**. Il sera possible de se restaurer sur place (grillades, frites, boissons...). Nous espérons pouvoir compter sur la participation de chacun. Une information précise sur les tenues souhaitées et les horaires sera distribuée aux familles.

Les membres du Conseil d'Ecole profitent de cet échange pour adresser un chaleureux remerciement à l'Association des Parents d'Elèves APE pour son dynamisme et pour toutes les actions qu'elle met en œuvre au service des élèves.

La **fête scolaire** aura lieu le **vendredi 29 juin** selon les mêmes modalités que l'an passé : kermesse avec de nombreux stands, apéritif, repas assis et animation musicale.

- Quelques dates à noter :

- Loto-Spectacle de l'Ecole : **samedi 24 mars 2018** (à partir de 16h30)
- 3^{ème} Conseil d'Ecole : **jeudi 28 juin 2018** de 18h30 à 20h30
- Fête scolaire : **vendredi 29 juin** à partir de 17h00

N'ayant plus aucune question, la séance est levée à 20h35.

Le Directeur,

Les secrétaires de séance,


Ecole Publique du Bourg
303, av. de la Croix de Mouguerre
64990 MOUGUERRE
Tél. 05 59 31 83 88
mouguerrebourog@gmail.com
Laurent CARRERE-GEE

 

Sylvie Wyss – Alexandra BROCHARD